

Du 27 novembre au 4 décembre 2014



je vote



au cœur de l'action

Qui, mieux que le Spelc, peut me défendre ?

MÉMO POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Sur cette carte offerte par le Spelc,
vous pouvez noter tous les éléments nécessaires pour accéder à l'espace « électeur »

- 1 à faire dès maintenant, si ce n'est pas déjà fait :
activer mon adresse mail académique

pour récupérer mon identifiant de vote et mon mot de passe électeur

Mon adresse mail académique :

Nom d'utilisateur (identifiant) :

Mot de passe de messagerie :

(ou moyen mnémotechnique pour m'en souvenir) :

NUMEN :
---------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

J'ai reçu dans ma messagerie professionnelle un lien pour accéder à l'espace électeur
et créer un mot de passe personnel (à reporter ci-contre).



**2 VÉRIFIER MON INSCRIPTION POUR LES DEUX SCRUTINS
AUXQUELS JE DOIS ÊTRE INSCRIT.**

POUR VOTER

Mon identifiant de vote (*reçu dans mon établissement ou par courrier*) :

--	--	--	--

--	--	--	--


--	--	--	--

--	--	--	--

Mon mot de passe électeur *que j'ai créé dans l'espace « électeur »* :

.....

3 MÉMO POUR LA PÉRIODE DE VOTE, DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

- ✓ J'accède à l'espace « électeur » par le lien de la page d'accueil du site www.spelc.fr
- ✓ J'accède au « bureau de vote » : je saisis mon identifiant de vote et le mot de passe que j'ai créé. Voir 2
- ✓ Je dois voter deux fois (deux scrutins).
- ✓ Je sélectionne le premier scrutin.
- ✓ Je clique sur le logo  et je valide mon vote (bouton « voter »).
- ✓ Je renouvelle l'opération pour le second scrutin.
- ✓ **Attention**, le 4 décembre à 17h01, il sera trop tard !



QUI, MIEUX QUE LE SPELC, PEUT ME DÉFENDRE ?